

9 Garantir l'équité, promouvoir la diversité...



Définition

L'équité, c'est le principe de développement humain qui vise à la satisfaction des besoins, et à l'amélioration de la qualité de vie de tous : hommes et femmes, jeunes et âgés, handicapés.

Dans l'entreprise, c'est garantir une égalité des chances et des traitements quel que soit le sexe, l'appartenance sociale, l'ethnie, la religion, la génération, etc...

Objectifs

- Donner à chacun les mêmes chances dans l'entreprise :
 - > Lors du recrutement
 - > Dans les différentes composantes de sa rémunération
- Mettre en œuvre et évaluer la diversité dans l'entreprise.
- Insérer les personnes en difficultés.
- Fixer un salaire identique pour un même poste donné, associé à des critères d'évaluation.
- Se baser sur des critères réels et pragmatiques telles que la motivation, la réactivité, la formation, l'expérience professionnelle lors de l'entretien d'embauche.

Pistes d'action

- Accompagner des jeunes en difficultés d'insertion professionnelle
Concevoir ou adapter des postes/métiers accessibles aux personnes handicapées.
- Formez-vous sur la diversité et l'égalité des chances
Ne basez pas vos critères de sélection sur des « soi-disant à priori ».

Curseur de performance

> Evolution des rapports de parité hommes/femmes,
valides/handicapés, diversité des origines, diversité des âges.

